

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05.04.2023
à 19 heures en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau**

Secrétaire de séance : Géraldine COULAUD

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Géraldine COULAUD Adjointe, Mr Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointe, Mme Liliane CANDY, Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Christian BERNARD, Mme Françoise BOUDIER Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Sandra BOUCHARD, Mr Jérôme FOUNIER et Mr Jérôme BONNET

Procurations : Mr Jérôme BONNET a donné procuration à M. Florent MARTIN, Maire, Mme Sandra BOUCHARD a donné procuration à Mme Géraldine COULAUD et Mr Jérôme FOURNIER a donné procuration à Mr Nicolas TRUPHEME.

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ Attribution des subventions 2023

M. le Maire propose un budget global de 20 000 € attribué au compte des subventions 2023

Adopté à l'unanimité

2/ Vote des budgets primitifs 2023

M. le Maire présente les quatre budgets primitifs 2023 et demande à l'assemblée de bien vouloir les voter.

- Budget Général : 794 347.83 € en dépenses et recettes d'investissement et 1 168 374.82 € en recettes et dépenses de fonctionnement,
- Budget Eau et Assainissement : 460 672.80 € en dépenses et recettes d'investissement et 104 841.45 € en dépenses et recette d'exploitation,
- Budget de la Caisse des Ecoles : 3 587.89 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- Budget annexe Lotissement de la Clorisse : 127 525 € en dépenses et recettes d'investissement et 249 587.13 € en dépenses et recettes de fonctionnement

Adoptés à l'unanimité

3/ Eau et Assainissement.

Le Maire présente les charges incombant au budget de l'eau et de l'assainissement à savoir : 5000 € de frais de personnel, 3000 € de frais d'assurances et 500 € de frais postaux et communication. Un total de 8 500 € que le budget de l'eau et de l'assainissement versera au budget général.

Adopté à l'unanimité

4/ Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités

M. le maire propose de recruter un agent du 15.04.2023 au 31.12.2023 affecté au service technique à temps complet.

Adopté à l'unanimité

5/ Mise en place de la fongibilité des crédits – décision du taux applicable.

Avec la mise en place de la comptabilité M57 il est prévu que M. le maire puisse engagé des mouvements de crédits à hauteur de 7.5 % des budgets primitifs.

Adopté à l'unanimité

6/ Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2023/2024

Suite à une erreur matérielle, voici le nouveau tableau des tarifs de l'eau et de l'assainissement 2023/2024

Frais fixes par compteur ou par foyer Eau à usage domestique ou agricole	39.00 €
Frais fixe par compteur ou par foyer Eau à usage industriel	40.00 €
Prix au mètre cube jusqu'à 120 m3 (usage domestique ou industriel)	0.68 €
Prix au mètre cube au-delà de 120 m3 (usage domestique ou industriel)	0.40 €
Assainissement	12.00 €
Prix au mètre cube jusqu'à 120 m3	0.90 €
Prix au mètre cube au-delà de 120 m3	0.25 €
Redevance pollution	0.28 €
Redevance modernisation des réseaux	0.16 €

Adopté à l'unanimité

7/ Demande de subventions pour les pratiques sportives à l'école

M. le maire explique qu'une sortie « voile » est prévue au mois de juin avec les élèves de l'école. Il propose de solliciter le Département afin d'obtenir une aide financière et permettre une réduction de coût pour les parents.

Adopté à l'unanimité

8/ Encaissement de l'aide financière de la CAF05 pour le centre aéré

La CAF reverse 914 € à la commune afin de participer aux frais des centres aérés organisés par la FFRAS.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire, Florent MARTIN

